



OFFRE D'EMPLOI



TECHNICIEN (NE) EN LOISIRS – SECTEUR JEUNESSE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**Statut régulier | Date limite pour postuler : 10 novembre
2024**

Située entre rivière et montagnes dans la vallée du Richelieu, Saint-Basile-le-Grand est une ville dynamique et chaleureuse habitant plus de 17 000 résidants et comptant 150 employés. Par son milieu de vie hors pair, sa situation géographique privilégiée et ses nombreuses installations et services offerts à ses citoyens, la ville de Saint-Basile-le-Grand se démarque comme une municipalité où il fait bon vivre et travailler.

Joignez l'équipe du Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire !

Ce Service a un vaste champ d'action lui permettant de voir à la coordination et à la planification de la majorité des activités et manifestations spéciales sur le territoire grandbasilois. Grâce au dynamisme de la communauté, la Ville est en mesure de présenter une panoplie de loisirs sportifs et récréatifs, des grands événements et de soutenir les partenaires du milieu dans la mise sur pied de projets et d'activités.

FONCTIONS

- Coordonne, élabore et supervise la programmation des activités de camps de jour estivaux et de relâche scolaire en fonction des paramètres établis par son supérieur;
- Coordonne, élabore et supervise les différentes animations à l'intérieur des activités à grand rassemblement et assiste à celles-ci;
- Coordonne le travail des animateurs afin d'assurer le bon fonctionnement des diverses activités;
- Participe au recrutement et à la sélection du personnel d'animation;
- Planifie, supervise et donne la formation DAFA (diplôme d'aptitude • formation en animation) aux employés;
- Procède à l'évaluation de rendement des animateurs et des chefs animateurs;
- Gère les dépenses des camps de jour estivaux et de la relâche scolaire;
- Prévoit et effectue les achats pour l'ensemble du matériel requis à la réalisation des activités d'animation et assure le suivi des commandes;
- Complète les horaires et les feuilles de temps du personnel sous sa responsabilité et les achemine au supérieur immédiat;
- Procède aux inscriptions sous sa responsabilité et assiste les citoyens dans leur démarche;
- Génère les listes de groupes et les feuilles de présence en y affectant le personnel adéquat selon les ratios établis ou selon les besoins de l'activité;
- Voit à l'application des règles de sécurité et des règles d'éthique et de bonne conduite;
- Coordonne le programme d'accompagnement des enfants handicapés au camp de jour;
- Procède à la rédaction du rapport d'évaluation de camps de jour estival, de la relâche scolaire et des diverses animations;
- Fait les démarches auprès des fournisseurs de service en animation, obtient toutes les informations en lien avec la réalisation et la promotion des activités, compare les soumissions et prend entente de service avec l'accord de son supérieur;
- Effectue le montage de la programmation en ligne des camps de jour et de la relâche scolaire;
- Collabore dans le logiciel d'inscription au montage des différentes programmations en ligne pour les saisons d'hiver, d'automne, de printemps et de sports de glace, selon les besoins du Service;
- Apporte un soutien administratif sur demande pour différent mandat du service au niveau des demandes de subvention, de la rédaction de règles, de procédures internes et de la mise à jour de celles-ci;
- S'assure du respect des différentes normes encadrant l'adhésion du camp de jour à l'Association des camps du Québec;

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées des mesures d'accommodement sont disponibles lors des entrevues. La Ville utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte.



**Saint-Basile-
le-Grand**



- ♦ Procède à la réalisation de certaines actions qui émanent du plan d'action de la politique familiale et celui à l'égard des personnes handicapées;
- ♦ Planifie et prépare l'affichage signalétique des sites lors de certains événements à grand rassemblement.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- ♦ Diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisirs ou autre domaine connexe;
- ♦ 3 années d'expérience pertinente dans le domaine du loisir municipal;
- ♦ Doit posséder des aptitudes en gestion administrative;
- ♦ Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite;
- ♦ Bonne maîtrise des logiciels informatiques de la suite Microsoft Office;
- ♦ Connaissance de la plateforme Web Sport Plus (un atout);
- ♦ Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- ♦ Excellente capacité à travailler en équipe;
- ♦ Doit être en mesure de travailler sous pression;
- ♦ Poste à horaire variable (jour, soir et fin de semaine selon les besoins du Service).

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- ♦ Salaire horaire entre : 32.96 \$ et 41.20 \$;
- ♦ Horaire de 32.5 heures par semaine réparti sur 4 jours et demi;
- ♦ Banques de congés (vacances, raisons personnelles, maladies, fériés);
- ♦ Avantages concurrentiels, dont la cotisation à un régime de retraite et à un régime d'assurances collectives complet.

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1691.

POSER VOTRE CANDIDATURE

Ce défi vous intéresse? Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae via courriel à l'adresse rh@villesblg.ca au plus tard le **dimanche 10 novembre 2024**.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées des mesures d'accommodement sont disponibles lors des entrevues. La Ville utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte.